

La Bourgogne-Franche-Comté est la 4^e région de France pour la part des PME exportatrices

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 98 • Mai 2022



Près de 5 800 petites et moyennes entreprises (PME) de Bourgogne-Franche-Comté sont présentes sur les marchés internationaux en 2018. Elles représentent moins d'une PME sur dix. Cependant, elles déclarent un tiers du chiffre d'affaires de l'ensemble des PME. Les principaux secteurs exportateurs sont l'industrie soutenue par les PME implantées à l'international, et le commerce par les entreprises indépendantes d'un groupe. L'ouverture à l'export génère un chiffre d'affaires élevé. Elle est souvent réalisée par des entreprises ayant des moyens humains et/ou financiers importants.

Au carrefour de grands axes routiers et proche d'autres pays d'Europe, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie d'une situation géographique favorable à l'exportation. Dans le contexte actuel de mondialisation des économies, l'ouverture à l'international des entreprises représente des enjeux de développement économique et d'emploi. De ce fait, le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) vise notamment à sensibiliser et accompagner les PME à l'export.

5 750 PME exportatrices

Près de 78 500 **petites et moyennes entreprises (PME)** sont implantées en Bourgogne-Franche-Comté en 2018.

Parmi elles, 5 750 exportent pour au moins 2 000 euros de chiffre d'affaires (CA)

► **méthode.** Grâce notamment à sa position frontalière, la Bourgogne-Franche-Comté se situe à la 4^e place pour la part des PME exportatrices derrière l'Île-de-France, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes ► **encadré 1.** Les PME exportatrices représentent 7,3 % des PME régionales, soit 1,1 point de plus qu'en France hors Île-de-France ► **figure 1.**

Évaluer la situation des PME vis-à-vis de l'export permet aux pouvoirs publics d'organiser une veille économique et/ou un accompagnement ciblé. Ce dernier est matérialisé par la présence de bureaux à l'étranger pour identifier des partenaires ou des marchés potentiels et ainsi aider les entreprises à s'implanter.

Les PME exportatrices de la région dégagent souvent des CA élevés. Si elles représentent moins d'une PME sur dix, elles rassemblent au total un tiers du CA de l'ensemble des PME. Elles réalisent 3,4 milliards d'euros à l'étranger. Ainsi, en moyenne, 28 % de leur CA est réalisé à l'export.

► 1. Caractéristiques des PME exportatrices de Bourgogne-Franche-Comté

	PME exportatrices			Part des PME exportatrices parmi l'ensemble des PME (%)		
	Nombre de PME	Chiffre d'affaires total (millions d'euros)	Nombre d'emplois salariés (ETP)	En nombre d'entreprises	En chiffre d'affaires total	En emplois salariés (ETP)
Bourgogne-Franche-Comté	5 750	15 100	60 000	7,3	34	28
France hors Île-de-France	103 070	266 500	1 010 000	6,2	30	23
France	157 820	390 700	1 400 000	6,8	32	25

Sources : Insee, Fare, Lifi et Flores 2018.

► Méthode

L'étude porte sur les **petites et moyennes entreprises (PME)** hors micro-entreprises, des secteurs marchands non agricoles et non financiers. Elles sont dites **exportatrices** lorsque leur chiffre d'affaires à l'export (issu de leur déclaration fiscale) est **supérieur ou égal à 2 000 euros**. Les exportations peuvent être des biens ou des services. Seules les exportations directes de l'entreprise sont comptabilisées. Ainsi, un sous-traitant travaillant exclusivement pour une entreprise exportatrice n'est pas considéré comme une entreprise exportatrice.

Dans cette étude, sont prises en compte les PME mono ou quasi-mono régionales, c'est-à-dire celles dont tous les établissements, ou au moins 80 % de leurs effectifs salariés, sont situés dans la même région.

En partenariat avec :



Un quart des PME exportatrices dépend fortement de l'export

Près d'un quart des PME exportatrices réalisent plus de 50 % de leur CA à l'international. C'est même un tiers pour les **PME exportatrices implantées à l'international**. Environ 200 PME sont tournées exclusivement vers l'étranger. Dans la région, 500 PME effectuent 80 % du CA réalisé à l'export de l'ensemble des PME exportatrices ► **figure 2**. Elles génèrent chacune plus d'1 million d'euros de CA à l'export. Avec un **taux d'export** de 54 % en moyenne, ces 500 PME sont non seulement soumises aux aléas conjoncturels nationaux, mais également internationaux comme durant la crise de la Covid-19. La crise a engendré en particulier des difficultés d'approvisionnement en matières premières, dommageables pour leurs activités et celles de leurs clients. Si les exportations ont particulièrement souffert au début de la crise sanitaire, elles se sont ensuite redressées plus rapidement que le reste de l'économie à la faveur de la reprise internationale. À l'opposé, un cinquième des PME exportatrices réalisent moins de 2 % de leur CA à l'international et se concentrent ainsi sur le marché domestique.

Trois types d'entreprises exportatrices se distinguent selon leur comportement à l'exportation : les entreprises régulièrement présentes à l'international, celles qui le sont de façon plus occasionnelle et celles qui exportent pour la première fois.

Les PME les plus contributrices à l'export en Bourgogne-Franche-Comté sont des exportatrices **régulières**. Avec des débouchés pérennes à l'étranger, elles réalisent 80 % du montant total des exportations des PME de la région. Elles représentent 40 % des PME exportatrices, une proportion supérieure à la France hors Île-de-France. Elles emploient deux tiers des effectifs en équivalent temps plein (ETP) de l'ensemble des PME exportatrices. La moitié d'entre elles existent depuis plus de 20 ans. L'internationalisation demande des investissements, des ressources humaines, de la formation, du temps, une adaptation des produits ou des services, une connaissance des risques et des réseaux locaux, etc.

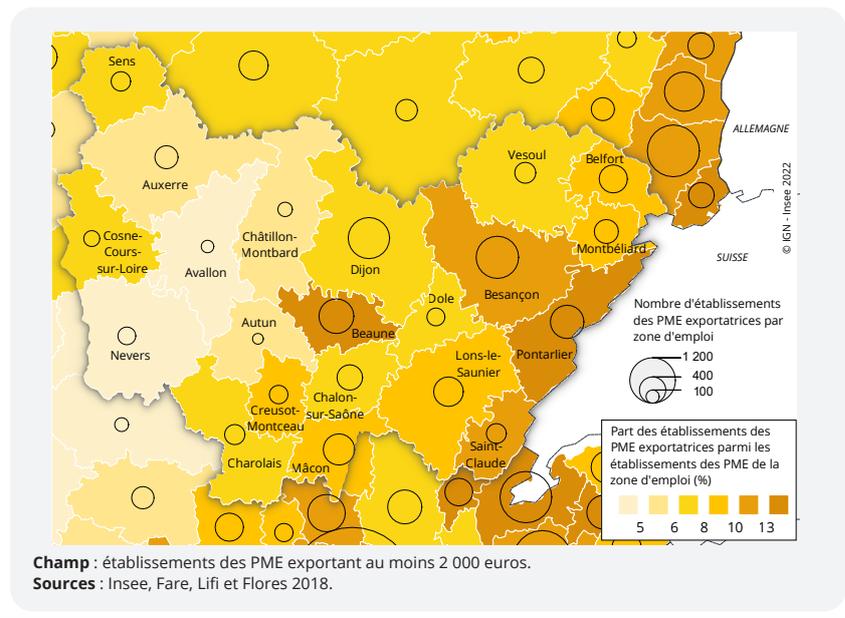
Près de la moitié des PME exportatrices sont des exportatrices **occasionnelles**. Elles contribuent peu au CA total exporté et emploient moins de salariés que les entreprises régulières.

Enfin, 800 PME ont commencé à exporter en 2018. Elles représentent 14 % des PME exportatrices de Bourgogne-Franche-Comté : 1,7 point de moins qu'en France hors Île-de-France. Ces **primo-exportatrices** ne réalisent que 3 % du CA total exporté par les PME de la région. La moitié d'entre elles ont moins de 5 ans.

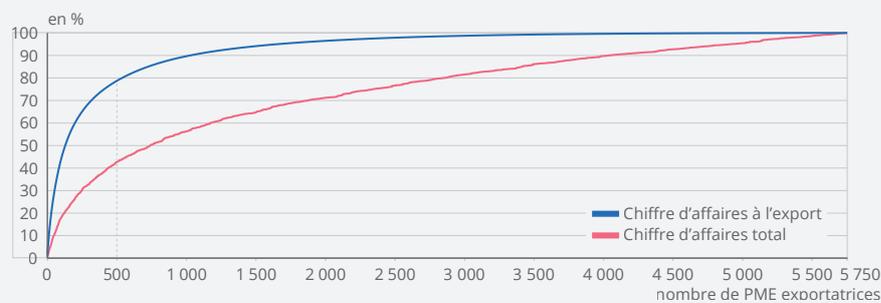
► Encadré 1 - La proximité d'un pays étranger facilite les liens économiques

L'implantation des PME à proximité d'une frontière facilite les liens économiques avec l'étranger. Ainsi, dans la région, 21 % des établissements des PME exportatrices sont situés à l'est, dans les zones d'emploi frontalières à la Suisse. Ils bénéficient ainsi de la proximité géographique de la confédération helvétique et de l'Union européenne, premier partenaire commercial de la région selon les données douanières. À l'inverse, les établissements des PME exportatrices sont moins présents dans la partie ouest de la région. La zone d'emploi de Beaune, au centre de la région, se démarque : elle comporte de nombreuses PME exportatrices grâce surtout à l'exportation de vins.

Nombre et part des établissements des PME exportatrices par zone d'emploi



► 2. Concentration des chiffres d'affaires des PME



Lecture : les 500 PME qui exportent le plus en valeur représentent 79 % du chiffre d'affaires à l'export et 43 % du chiffre d'affaires total des PME exportatrices de Bourgogne-Franche-Comté.

Sources : Insee, Fare, Lifi et Flores 2018.

L'industrie, pilier des exportations

Le tissu économique régional est fortement tourné vers l'industrie. C'est aussi le premier secteur exportateur des PME de la région. Il représente 57 % du CA global exporté, soit une part supérieure de 12 points à celle de France hors Île-de-France ► **figure 3**. En particulier, la « fabrication d'autres produits industriels » représente un tiers du CA à l'export des PME de la région (9 points de plus qu'en France hors Île-de-France), grâce notamment à des entreprises qui exportent de

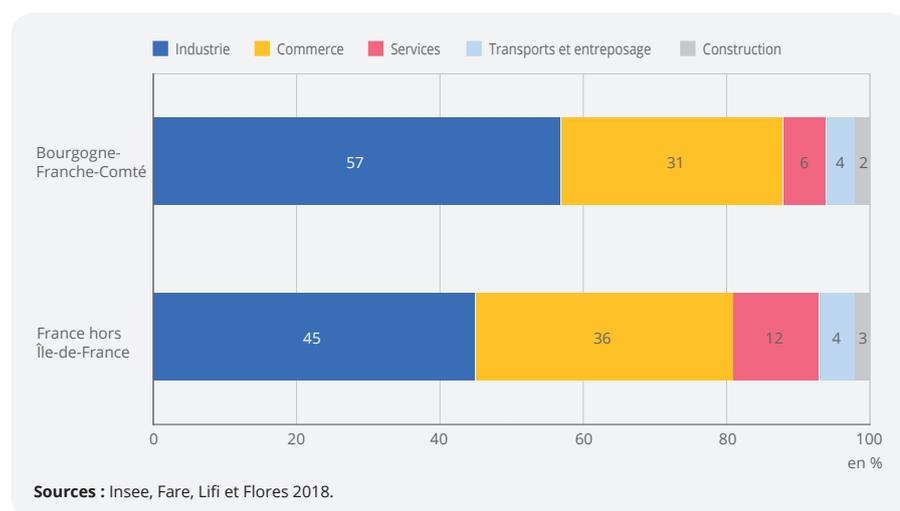
la papeterie, de l'armement, de la métallurgie et du bois.

La « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines » représente quant à elle 10 % du CA à l'export des PME régionales.

Une PME exportatrice sur quatre appartient au secteur industriel. Lorsqu'elles exportent, les PME industrielles réalisent une plus forte part de leur CA à l'export que les PME des autres secteurs.

Les groupes effectuent l'essentiel du CA à l'export de l'industrie. La moitié de ce

► 3. Répartition du chiffre d'affaires à l'export selon le secteur d'activité des PME



CA est dégagé par les PME implantées à l'étranger et 30 % par les PME appartenant à un **groupe français**.

L'appartenance à un groupe favorise l'exportation des PME

Les PME implantées à l'international exportent pour des montants nettement supérieurs aux autres types de PME. Dans la région, elles réalisent ainsi 36 % du CA à l'export, dont la très grande majorité dans l'industrie. Elles ne représentent pourtant que 5 % des PME exportatrices ► **figure 4**. Les PME implantées à l'étranger possèdent au moins un établissement hors de France. Elles sont ainsi déjà organisées à l'international et ont donc une très forte propension à l'export. Lorsqu'elles sont sous contrôle étranger, près des trois quarts des PME implantées à l'international exportent, et la moitié lorsqu'elles sont sous contrôle français. Les échanges commerciaux avec une société localisée à l'étranger d'un même groupe sont comptabilisés comme de l'export. Ils peuvent en partie expliquer cette proportion plus importante. L'implantation de filiales à l'étranger permet à ces PME de réduire certains coûts de production. Elle peut leur permettre aussi d'avoir un ancrage dans un pays vers lequel elles souhaitent développer leurs exportations. Leur taux d'export moyen est de 39 %.

En Bourgogne-Franche-Comté, les PME implantées à l'international et sous contrôle étranger ont un centre de décision souvent situé dans les pays frontaliers les plus proches, en Allemagne (19 %), Suisse (15 %) ou Italie (11 %), mais également aux États-Unis (11 %). Les PME implantées à l'international les plus exportatrices sont des équipementiers automobiles, des fabricants de matériaux de construction, de vélos haut de gamme ou elles appartiennent à l'industrie du cuir.

Également organisées en groupe, 18 % des PME exportatrices appartiennent à un groupe franco-français, 2 points de plus qu'en France hors Île-de-France. Elles réalisent un peu moins d'un tiers du CA à l'export de l'ensemble des PME exportatrices : 60 % de ce CA est réalisé dans l'industrie, 30 % dans le commerce. Ces entreprises ont une moindre propension à vendre à l'étranger que les PME implantées à l'international. Parmi l'ensemble des PME des groupes franco-français, seule une sur quatre exporte. De plus, lorsqu'elles se tournent vers l'étranger, leurs exportations ne représentent en moyenne que 17 % de leur CA total.

Des PME exportatrices très nombreuses dans le commerce

Dans la région, les PME exportatrices du commerce sont relativement plus nombreuses qu'en France hors Île-de-

France, mais elles réalisent un CA à l'export moins important. Le secteur regroupe 40 % des PME exportatrices de Bourgogne-Franche-Comté. Elles dégagent moins d'un tiers du CA à l'export des PME. L'essentiel de ce CA est réalisé par les grossistes, particulièrement dans le commerce de gros de boissons (37 % du CA à l'export du secteur), grâce à la filière viticole ; ainsi que dans le commerce de gros d'animaux vivants (11 %). Le commerce est porté par les PME **indépendantes** (50 % du CA à l'export du secteur) puis par les groupes franco-français (30 %). Ce secteur nécessite moins d'investissements financiers que l'industrie.

Dans la région, huit PME exportatrices sur dix sont des entreprises indépendantes. Elles concentrent un tiers du CA réalisé à l'étranger par les PME, et leur taux d'export moyen est de 30 %. Ces PME ont une faible propension à vendre hors de France, moins de 10 % exportent.

Le passage à l'export génère un CA plus élevé mais engendre des coûts supplémentaires

Les PME exportatrices sont généralement de plus grande taille que les autres. Dans la région, leur CA total médian est près de six fois plus élevé que celui des PME non exportatrices ► **figure 5**. Il est même douze fois plus élevé dans l'industrie et huit fois plus dans le commerce de gros. Pour exporter, les entreprises doivent être en mesure d'absorber des coûts supplémentaires. Il leur faut prospecter pour conquérir un marché étranger. Leur offre doit respecter les différentes normes du pays de destination, et être ajustée pour s'adapter à ses

► 4. Répartition des PME exportatrices de Bourgogne-Franche-Comté selon leur appartenance ou non à un groupe

	Répartition des entreprises (%)	Répartition du chiffre d'affaires à l'export (%)	Répartition du chiffre d'affaires total (%)
PME indépendante	77	33	34
PME appartenant à un groupe français	18	31	44
PME implantée à l'international	5	36	22
Ensemble des PME exportatrices	100	100	100

Sources : Insee, Fare, Lifi et Flores 2018.

► 5. Caractéristiques des PME exportatrices et non exportatrices de Bourgogne-Franche-Comté

	PME exportatrices	PME non exportatrices
Chiffre d'affaires médian (milliers d'euros)	583	103
Part de chiffre d'affaires réalisé dans l'industrie (%)	45	12
Part de PME dont le taux d'investissement est supérieur à 5 % (%)	39	25
Part de cadres, de professions intellectuelles supérieures et de professions intermédiaires, parmi les salariés (%)	29	18

Sources : Insee, Fare, Lifi et Flores 2018.

clients potentiels. Dans l'industrie, le **taux d'investissement** médian est ainsi huit fois plus important pour les PME exportatrices que pour celles qui se consacrent uniquement au marché français. Dans ce secteur, le **taux d'endettement** médian des PME exportatrices est important, probablement pour effectuer les investissements nécessaires. Il atteint 23 % contre 18 % dans l'ensemble des secteurs. En outre, les délais de paiement pour les produits exportés peuvent être plus longs, ce qui nécessite une trésorerie plus importante. Dans l'ensemble, les marges des PME exportatrices sont plus faibles que celles des non exportatrices (23 % contre 26 %). Si les PME appartenant à un groupe ont des marges plus importantes quand elles exportent, cela n'est globalement pas vrai pour les PME indépendantes. Ces dernières acceptent probablement les conditions contraintes de leurs clients étrangers pour s'insérer sur de nouveaux marchés. Néanmoins, leurs marges s'améliorent lorsque leur CA à l'export augmente. En outre, dans le commerce et dans une moindre mesure dans l'hébergement-restauration, les PME indépendantes qui exportent ont des marges plus importantes que celles qui n'exportent pas.

► Définitions

La loi de modernisation de l'économie de 2008 définit l'**entreprise** comme la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Les **PME** sont les entreprises qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un bilan total n'excédant pas 43 millions d'euros. La catégorie de l'entreprise est déterminée sur le périmètre observé en France.

Une entreprise **indépendante** est composée sur le plan juridique d'une seule unité légale, c'est-à-dire qu'elle correspond à une société ou à une entreprise individuelle indépendante d'un groupe. Un **groupe français** ne comporte que des unités légales implantées en France.

Une **PME implantée à l'international** appartient à un groupe dont au moins une unité légale est implantée en France et au moins une à l'étranger. Elle est sous contrôle étranger si son centre de décision est situé à l'étranger, ou sous contrôle français si son centre de décision est situé en France.

Une entreprise est **primo-exportatrice** en 2018 lorsqu'elle a exporté en 2018, mais pas les 5 années précédentes. Une exportatrice **occasionnelle** est une entreprise qui a exporté en 2018, et une à quatre fois entre 2013 et 2017. Une exportatrice **régulière** est une entreprise qui a exporté en 2018 et pendant les 5 années précédentes.

Le **taux d'export** est la part du chiffre d'affaires à l'export dans le chiffre d'affaires total.

Le **taux d'endettement** correspond au rapport entre les emprunts et dettes assimilées de l'entreprise sur son capital social.

Le **taux d'investissement** mesure la part de la valeur ajoutée qui est investie. Il correspond au rapport de l'investissement corporel, hors apports de l'entreprise sur sa valeur ajoutée hors taxe.

Le **taux de marge** mesure la part de la valeur ajoutée conservée par l'entreprise après versement des coûts salariaux. Il correspond au rapport de l'excédent brut d'exploitation de l'entreprise sur la valeur ajoutée hors taxe.

► Encadré 2 – L'Union européenne, destination principale des marchandises exportées depuis la Bourgogne-Franche-Comté

En 2020, l'ensemble des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté enregistrent 19,3 milliards d'euros à l'exportation selon les données douanières. Ces produits et services exportés sont d'abord destinés à l'Union européenne (61 %). L'Allemagne, l'Italie et l'Espagne concentrent à elles seules un tiers du montant des exportations provenant de la région. Hors Union européenne, le Royaume-Uni et la Suisse sont chacun destinataires de 7 % du montant des exportations au départ de la région.

Les produits les plus exportés sont les véhicules automobiles. Viennent ensuite les machines et équipements d'usage général, puis dans une plus faible proportion, les boissons et les produits sidérurgiques.

Source : Direction générale des douanes et des droits indirects (les données mentionnent la région d'exportation des marchandises. Il est bien précisé qu'il s'agit du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées, et non pas de la région du siège social de l'entreprise qui exporte).

Les PME exportatrices emploient davantage de cadres

Les PME exportatrices de Bourgogne-Franche-Comté ont un CA généralement plus important que celles qui n'exportent pas. Leur nombre de salariés moyen est supérieur. Elles occupent environ 60 000 salariés. L'exportation nécessite souvent davantage de personnel qualifié et des équipes dédiées. La proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures est deux fois plus élevée dans les PME exportatrices que dans les autres PME, 13% contre 6%.

Les PME exportatrices de la région ayant un fort profil industriel, elles emploient davantage d'ouvriers que celles de France hors Île-de-France. •

David Brion, Caroline Logeais, Amandine Ulrich (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Bacher H.**, « Les petites et moyennes entreprises réalisent 17 % des exportations », *Insee Première* n° 1692, mars 2018.
- **Volmers G., Leseur B.**, « Les très petites entreprises de Bourgogne-Franche-Comté : un maillon clé de l'économie », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 29, mars 2018.
- **Andrieu H., Bordet-Gaudin R.**, « L'industrie régionale très convoitée par les groupes étrangers », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 23, octobre 2017.

